



Notre responsabilité

A Meylan, la droite et la gauche représentent deux forces de même importance. La gauche l'a emporté de 18 voix en 1995, de 367 en 1996. Cette année, la droite l'a emporté de 104 voix.

Cet équilibre crée des obligations particulières pour la majorité et la minorité municipales, quelles qu'elles soient. L'une et l'autre doivent se préoccuper des problèmes de l'ensemble des Meylanais.



Un exemple ? Pour accueillir les plus défavorisés d'entre nous, la municipalité Boucherle avait prévu de réaliser des logements aidés dans une partie des terrains appartenant jusqu'ici au Centre théologique. La nouvelle municipalité nous dit : "Halte à l'urbanisation ! Nous allons faire, à cet emplacement, un équipement destiné à l'accueil des personnes âgées".

Alors, familles contre personnes âgées ? Bien sûr que non, mais familles et personnes âgées. Aujourd'hui, notre crainte est qu'en priorisant les personnes âgées, on en profite pour éluder le problème essentiel du droit de chacun à un logement correct correspondant à ses ressources. Satisfaire ceux qui, confortablement logés, veulent fermer les portes de la commune à d'autres serait une forme d'égoïsme.

Minoritaires, nous l'avons déjà été entre 1983 et 1995. La raison d'être de la minorité n'est pas uniquement d'espérer redevenir un jour majorité. Elle est un élément essentiel dans les institutions démocratiques. Elle n'a pas la responsabilité de la gestion quotidienne : cela lui donne un certain recul pour voir plus loin, pour anticiper sur les décisions qui, par les uns ou par les autres, seront à prendre demain.

Au lendemain d'une défaite électorale, on ressent toujours un sentiment de frustration, voire d'injustice. Cela doit rester éphémère. A MeyDIA, nous sommes déjà tournés vers l'avenir, vers le rôle que nous devons et que nous voulons jouer dans les années à venir.



Ce qui nous rassemble - et que nous avons voulu rappeler dans ce journal - reste l'objectif politique fort qui justifie l'existence de MeyDIA. Nos exigences en matière de solidarité, d'ouverture au monde, de développement durable, d'information et de concertation, d'honnêteté et de transparence des décisions... ont été confortées par l'exercice du pouvoir municipal et par l'émergence d'une conscience d'agglomération. Elles ne s'expriment plus toutes dans les mêmes termes qu'il y a dix ans. Ensemble, envisageons les nouveaux moyens à mettre en œuvre pour que la politique meylanaise respecte et prenne en compte les besoins de ceux qui sont les plus défavorisés.

C'est la proposition publique que MeyDIA fait à chacun d'entre vous pour les années à venir : **rejoignez-nous !**

La moindre des choses : rendre à César

Contrairement à ce qui s'était passé en 1995 quand G. Cabanel avait cédé son fauteuil de maire à J.-X. Boucherle, nos successeurs ont trouvé en 2001 une situation financière saine, et des projets suffisamment mûris pour permettre une mise en œuvre immédiate.

Parmi les principaux travaux dont le financement est inscrit au budget de 2001 et l'étude engagée et souvent terminée, on peut relever :

- La construction du gymnase du Charlaix.
- La restructuration du Centre socio-culturel des Aiguinards.
- L'aménagement des espaces extérieurs au Trèfle du Charlaix.
- La poursuite de la rénovation de la voirie de la ZIRST.
- La mise en conformité des restaurants scolaires.
- La réfection de l'étanchéité du gymnase des Buclos.
- La rénovation du parking de l'Hexagone.
- Le début de la rénovation du château de Rochasson.
- La rénovation de la passerelle de la rue Le Poulet.
- La création d'un trottoir chemin de la Bâtie et au Clos de Chartreuse.
- L'aménagement de jardins familiaux au Charlaix.
- La reprise de l'éclairage public autour du lycée.
- La rénovation des plafonds et de la climatisation au centre Bérivière.
- La peinture de la façade de l'école primaire du Haut Meylan.
- Les appels d'offre pour la reconstruction de la piscine des Buclos.
- Une butte anti-bruit au droit du gymnase du Charlaix.
- L'extension, avec la Métro, du réseau de pistes cyclables.
- Et, bien sûr, la directissime dans le cadre du SMTC.

La création d'un cybercentre à l'espace Chantourne, boulevard des Alpes était la suite logique, prévue dès l'origine, de l'atelier informatique pour les personnes âgées qui connaît un grand succès. La nouvelle municipalité ouvrira ce cybercentre le 2 juillet. Nous nous en réjouissons. Mais pourquoi affirmer dans le dernier journal de Meylan que c'est elle seule qui a engagé cette action après les élections ? C'est faux et ce n'est guère courtois vis-à-vis des prédécesseurs de Madame Tardy. Tous ces projets financés et engagés répondent à des besoins urgents, à des demandes concertées. On peut parfois apporter des améliorations à leur réalisation. Mais s'ils devaient être abandonnés, la nouvelle majorité devrait s'en expliquer.

Rendons à César, ce qui appartient à César...

Veille active

Pendant six ans, avec l'équipe de Jean-Xavier Boucherle, nous avons vu nos idées pour Meylan se concrétiser peu à peu. Nos représentants se retrouvent aujourd'hui dans la minorité du Conseil municipal renouvelé. Et nous souhaitons, avec vous, être vigilants sur ce qui se passe au quotidien dans les quartiers, autour de l'école, des services publics, du cadre de vie, ainsi que sur les grands projets de notre commune ou de l'agglomération grenobloise. Nos convictions sont claires :

Plus de solidarité et de générosité les uns envers les autres.

Aujourd'hui, si l'on est jeune, peu fortuné, seul, dans une situation instable... comment avoir accès à un logement bon marché (une gageure à Meylan !), à un emploi moins précaire, à de l'entraide quand la famille est loin et les amis rares ?

Pour nous, la solidarité, locale ou nationale, doit contribuer à aplanir certaines difficultés de la vie. Nous défendons le "logement pour tous" et notamment le logement locatif à loyer maîtrisé comme la loi l'impose aux communes. Avec la municipalité Boucherle, nous avons mis en place la Maison des Initiatives et de l'Emploi, et de nouveaux services auprès des jeunes et des personnes âgées.

C'est pourquoi, nous nous inquiétons du gel du projet de logements familiaux au CTM, chemin de la Carronnerie, annoncé par la nouvelle équipe municipale, comme du rythme d'acquisition de logements dans les immeubles existants pour accroître le parc de logements locatifs bon marché. Comment ainsi satisfaire les centaines de demandes de logements recueillies en mairie qui concernent nos propres enfants, des parents qui veulent se rapprocher de nous ou des personnes qui travaillent sur la commune, sans parler de ceux qui voudraient légitimement y habiter à des prix abordables ?



L'agglomération , l'affaire de tous !

Le renforcement des compétences et l'augmentation des projets intercommunaux est inéluctable et souhaitable. Ils doivent conduire à plus d'équité entre les communes et entre leurs habitants. L'expression des populations, au-delà de celle que portent les élus délégués par les communes au Conseil de Communauté, doit être organisée et prise en compte, comme ce fut le cas ces six dernières années, par exemple pour l'élaboration du Plan de déplacement urbain.



Progressivement, l'agglomération vécue au quotidien par chacun de nous dans ses déplacements, ses loisirs, l'usage des services publics... doit devenir l'affaire de tous. C'est dans cet esprit que nous suivrons le fonctionnement de la Métro et que nous interpellons les élus meylanais.

Des moyens de déplacement économes, soucieux de l'environnement.

Nous avons connu le "tout automobile" et nous en avons vu les conséquences et les limites. Cela ne peut plus continuer ainsi !

Il faut donc, à notre échelle, poursuivre l'effort fait par la municipalité Boucherle, pour que Meylan soit mieux desservie en transports en commun pour des liaisons efficaces entre quartiers, avec les autres communes et le centre de Grenoble.

Le développement des pistes cyclables et des cheminements piétonniers doivent aider les habitants et les salariés de la commune à changer leurs habitudes.



Le "développement durable" ne relève pas du simple discours. Il doit se traduire dans des choix, des décisions concrètes qui peuvent aller à l'encontre de ce que chacun croit être ses intérêts immédiats. Assurément, cela demande du courage politique. Nous en jugerons sur les actes.

Transparence dans les décisions et assurance de peser sur les projets conduits par la nouvelle municipalité.

Pendant la campagne des municipales, beaucoup de Meylanais et nous-mêmes avons été choqués par les informations caricaturales, voire mensongères, diffusées par Madame Tardy, aujourd'hui maire de notre commune. L'information des Meylanais doit être précise et juste, hors de toute préoccupation de propagande. Les élus minoritaires doivent pouvoir s'exprimer sur les affaires de la commune en toute connaissance de cause et être reconnus comme des porte-paroles d'une partie importante de l'opinion.

Nous voulons que les projets majeurs de la municipalité fassent l'objet de présentations publiques claires et suffisamment précoces pour que le débat puisse avoir lieu avant les décisions. Cet échange permanent avec les citoyens (individus, associations, entreprises...) engagé par la municipalité Boucherle nous paraît une nécessité fondamentale de la démocratie; il ne doit pas être remis en cause par l'alternance des équipes aux commandes de la commune.



SAMES, quel avenir ?

La SAMES fut la première entreprise de la ZIRST... avant même que celle-ci existât. A la création de la ZIRST, il y a trente ans, la SAMES s'intégra naturellement dans cette structure. Autrement dit, la SAMES fait partie du patrimoine industriel de Meylan.



Ces dernières années, des difficultés surgirent du fait de la vente du groupe Binks, auquel appartient la SAMES. De plus, l'activité originelle de la SAMES, la peinture électrostatique de pièces métalliques, qui représente encore la moitié de son chiffre d'affaires, intéresse de moins en moins l'industrie automobile qui se tourne vers une autre technologie.

Placée récemment en règlement judiciaire, la SAMES intéresse, par son savoir-faire, plusieurs repreneurs. Malheureusement, un passif d'environ 30 millions les fait hésiter. Parmi ceux-ci, deux concurrents directs de la SAMES, dont l'un, Behr, vient de gagner un procès qui a coûté 60 millions de francs à la société.

La SAMES, c'est aussi et surtout 330 emplois directs. Les salariés sont évidemment très inquiets de leur avenir, surtout dans la perspective d'un rachat par un concurrent.

La survie de la SAMES, liée sans doute à un nécessaire redéploiement de ses activités, nous concerne tous et, en premier lieu, les responsables politiques du département, de l'agglomération et de la commune. Nous attendons d'eux un engagement déterminé aux côtés des syndicats de l'entreprise, qui aille au-delà de quelques paroles compatissantes.

Béalières dynamiques

Sous le feu des caméras de TF1, une forte présence à l'AG du 17 mai. Parmi les préoccupations actuelles des habitants, nous avons noté :

- Poursuivre l'attention portée aux jeunes, mais aussi aux adultes avides de lieux de rencontre et d'information.
- Impulser une action globale pour rénover un quartier qui va sur ses vingt ans : stationnement, ravalement des façades, éclairage, jeux... mais aussi le réaménagement de la place des Tuilleaux dont la fontaine a cessé de fonctionner.
- Améliorer la propreté du quartier, en particulier par l'éducation des chiens et de leurs maîtres.

Continuer ce qui a été engagé et lancer des projets nouveaux, tel est le message des habitants d'un quartier toujours aussi dynamique.

Les élus d'opposition

**Jean-Xavier BOUCHERLE***Grand Pré*

Commission organisation générale et ressources humaines
Commission vie locale et enseignement
Commission d'appel d'offres

**Edwige LAFORET***La Revirée*

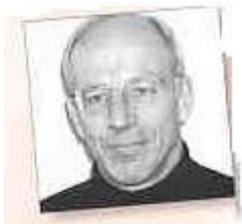
Commission sociale, économie, finances
Commission vie locale et enseignement
Comité d'agrément des Jardins de Maupertuis

**Benoît MOLLARET***La Revirée*

Commission sociale, économie, finances
Commission urbanisme, travaux, environnement
Commission des services publics délégués
Comité d'agrément des Jardins de Maupertuis

**Thierry PAGNIER***Les Béalières*

Commission organisation générale et ressources humaines
Commission sociale, économie, finances
Centre Communal d'Action Sociale

**Bernard SOULAGE***Les Béalières*

Commission vie locale et enseignement
Commission urbanisme, travaux, environnement

**Philippe VAUQUOIS***Haut-Meylan*

Commission urbanisme, travaux, environnement
Commission organisation générale et ressources humaines
Commission d'appel d'offres

Vite dit... vite lu...

Le 19 mai, le soleil était de la partie pour accueillir la fête des fleurs au Grand-Pré. Comme tous les ans, les enfants ont apprécié la pêche à la ligne et les autres jeux. Les plus ou moins jeunes ont dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit, toutes générations confondues.

GRAIN restera-t-il sur la ZIRST à Meylan ? Nul autre endroit n'a plus vocation pour héberger cet incubateur d'entreprises. La municipalité Boucherle avait pris des dispositions pour permettre son extension. La nouvelle municipalité qui a inscrit "la revitalisation de la ZIRST" dans ses actions à 90 jours n'a même pris contact avec cet outil important.

Le journal de Meylan a changé de couleur, et a subi une cure d'amaigrissement. Surtout l'expression des divers groupes représentés au Conseil municipal a disparu. J.-X. Boucherle l'avait suspendue pendant la campagne électorale pour éviter qu'un journal payé sur fonds publics ne soit utilisé dans cette campagne. Il faut rétablir au plus vite ce lieu de débat contradictoire.

L'assemblée générale de la Maison des Initiatives et de l'Emploi (MIE), tenue à Corenc le 16 mai, a été celle de la transmission des responsabilités. Madame le Maire de Meylan a imposé sa présence au sein du Conseil d'administration. N'a-t-elle pas confiance dans les trois représentants officiels de la commune ? Pour MeyDIA, la MIE doit rester cet outil tant apprécié par les demandeurs et proposeurs d'emploi.

Durant le mois de mai, par deux fois, l'avenue du Vercors est devenue impraticable du fait du goudron liquide, puis d'un tapis de graviers. Depuis l'avenue est toujours chaotique et les traversées pour aller à la piscine sont dangereuses.

